

## Annexe 5 – Fiches projets

---

# *Définition d'une stratégie de communication pour la promotion de la conchyliculture de Bretagne Sud*

## **Pays d'Auray**

### **Fonds sollicités :**

Region / Europe - FEAMP - DLAL

### **Axes :**

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

### **Fiche Action :**

Europe : Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire

### **Fonctionnement / Investissement :**

Fonctionnement

## **IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET**

---

**Nom porteur :** CRC Bretagne Sud

**N° SIRET :** 77779545100049

**Forme juridique :** Syndicat professionnel / Organisation professionnelle

**L'entité appartient à un groupe :** Non

**Nombre de salariés ou d'agents (ETP) :** 8.00

**Montant du budget Annuel en k€ :** 833939.00

**Representant de la structure demandeuse :** LE GAL Philippe, Président

**Representant technique du projet :** NICOLAS Mathieu, Directeur, [accueil@huitres-de-bretagne.com](mailto:accueil@huitres-de-bretagne.com)

**Adresse postale :** 7 rue du Danemark Porte Océane CS 10325 56400 Auray Cedex

**Adresse électronique :** [accueil@huitres-de-bretagne.com](mailto:accueil@huitres-de-bretagne.com)

**Tel :** 02 97 24 00 24

## **CARACTERISTIQUES DU PROJET**

---

### **1 - Eléments de contexte**

La conchyliculture est constitutive de l'identité du territoire et façonne ses paysages et son image. Le territoire couvert par le CRC Bretagne Sud s'étend du sud de la rade de Brest au trait du Croisic. Il constitue un des principaux bassins

conchylicoles français, réputé pour la superficie totale de ses concessions, sa diversité des milieux d'élevage et la qualité de ses productions.

Situé à Auray, le CRC BS a vocation à réaliser des actions économiques et sociales en faveur de ses membres dont la promotion et la communication. En son sein, le CRC BS a créé une Commission dédiée à la communication composée de professionnels élus. Des outils de communication mis en œuvre par le CRC existent d'ores et déjà : site internet, magazine dédié aux professionnels, kakemonos, bâches, goodies, participation à des évènements... Par ailleurs, le CRC BS en partenariat avec le CRC BN a créé la marque collective " Les huîtres de Bretagne" et mené pendant plusieurs années des actions de communication pour la promouvoir.

Toutefois, la commission communication déplore un déficit d'image du métier, une méconnaissance du CRC BS et un manque de notoriété de la marque huîtres de Bretagne et des spécificités locales. Les supports utilisés actuellement sont vieillissants et peu ciblés. Il n'existe pas de stratégie de communication globale formalisée.

Or, la communication est un enjeu majeur pour la profession :

-En termes de produit, il existe une concurrence forte des autres bassins conchylicoles (Marennes, Arcachon, Normandie) qui ont su mettre en place une stratégie de communication plus lisible et jouissent d'une réelle notoriété. Un des objectifs du projet serait de différencier et mettre en valeur les productions locales. Par ailleurs, une des spécificités de l'ostréiculture de Bretagne Sud réside dans l'importance du marché local lié à une fréquentation touristique forte. La vente directe, les ventes sur marchés et les visites de chantiers sont importantes sur le territoire et il serait judicieux de mieux les valoriser.

- En termes d'attractivité. La profession rencontre des difficultés de recrutement et de transmission. Elle déplore un déficit d'image notamment chez les jeunes. Des actions de communication plus ciblées et plus adaptées sont donc à mener pour promouvoir le métier auprès de jeunes et des adultes en reconversion.

- En termes d'acceptation sociale. Un des défis majeurs de l'ostréiculture en Bretagne Sud réside aujourd'hui dans le maintien de ses espaces sur le littoral et dans le règlement des conflits d'usage qui se développent. L'amélioration de l'image du métier avec ses spécificités et ses besoins passe par une communication plus accrue vers les résidents, les touristes et les collectivités locales.

- En termes de communication auprès de la Profession. Il serait opportun de faciliter la diffusion de l'information du CRC vers les professionnels.

Aussi le projet porté par le CRC BS et soutenu par les professionnels consiste à définir une stratégie de communication globale à destination des consommateurs, des résidents, des acteurs institutionnels et des professionnels.

## **2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues**

L'objectif consiste à définir une stratégie de communication visant à :

- Améliorer l'image du métier
- Renforcer l'attractivité du métier
- Valoriser et promouvoir le produit huître de Bretagne et ses spécificités locales
- Mettre en valeur la vente directe, les visites de chantiers

Cette stratégie devrait permettre d'identifier plus précisément les cibles, le positionnement, les messages pour chaque cible, les moyens à mettre en œuvre et le budget

### **3 - Présentation resumée du projet**

Les membres de la Commission communication du CRC souhaitent communiquer plus amplement et plus efficacement sur les métiers de la conchyliculture, leurs produits et leurs savoir-faire. Ils déplorent l'absence de stratégie de communication formalisée. Aussi le projet porté par le CRC BS et soutenu par les professionnels consiste à définir et mettre en œuvre une stratégie de communication globale à destination des consommateurs, des résidents, des acteurs institutionnels et des professionnels. Le projet est prévu en deux phases. La phase 1 consistera à la définition de la stratégie. Pour ce faire, le CRC BS fera appel à un bureau d'étude spécialisé en communication et en marketing. Ce dernier sera missionné pour :

- Formaliser les objectifs
- Définir les cibles
- Déterminer le positionnement
- Définir les messages pour chaque cible (promesse, bénéfice client, argument, style et ton, graphisme)
- Choisir les supports
- Budgéter et planifier
- Définir des indicateurs

Le bureau d'étude travaillera en étroite collaboration avec la Commission communication du CRC. Par ailleurs, le bureau d'étude prendra en compte le paysage institutionnel du CRC dans l'objectif d'une meilleure allocation des moyens. Il pourra préconiser en accord avec la commission Communication des rapprochements sur certaines opérations et actions menées par ses partenaires (CDPMEM 56, Chambre d'Agriculture,...).

La phase 2 portera sur la mise en œuvre de la stratégie et fera l'objet d'une autre demande de subvention FEAMP auprès des trois GALPA de Bretagne Sud.

### **4 - Localisation**

**Localisation géographique :**

**Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

Intercommunal, Pays, Départemental, Régional, Interpays

**Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

### **5 - Résultat attendu**

Définition d'une stratégie de communication

## **6 - Calendrier Prévisionnel**

<b>Echéance</b>	<b>Date</b>	<b>Commentaire</b>
Rédaction du cahier des charges, marché public et sélection du bureau d'étude	02/05/2019	
Réalisation de la stratégie	24/06/2019	
Présentation des résultats	20/11/2019	

## **PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE**

### **1 - Critères obligatoires**

#### **1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Le CRC BS est situé sur le GALPA Auray/Vannes. La Stratégie porte sur le territoire du CRC à savoir du sud de la rade de Brest au trait du Croisic. Toutefois, le GALPA Auray-Vannes concentre 80% des entreprises conchyliques de Bretagne Sud. Par ailleurs, il s'agit de la même stratégie que l'on se base sur le territoire Auray-Vannes ou Bretagne Sud.

Enfin le CRC Bretagne Sud est un acteur local important pour le GALPA.

#### **2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?**

Le projet répond à plusieurs objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray :

- Favoriser le dialogue entre professionnels, collectivités et usagers de la bande côtière
- Favoriser la transmission des entreprises et faciliter l'installation des nouveaux professionnels
- Améliorer la connaissance et développer l'attractivité des métiers
- Augmenter la visibilité et la notoriété des activités et des produits du territoire
- Augmenter la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture et contribuer à la diversification des sources de revenus des professionnels

#### **3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?**

Le caractère innovant du projet réside dans le fait qu'aucune communication d'envergure et globale sur la conchyliculture en Bretagne Sud portant sur des thématiques telles que l'attractivité les métiers, les productions de Bretagne Sud, la mise en valeur de la profession n'a été menée sur le territoire du GALPA.

### **2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)**

#### **1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif**

Le projet est collectif à plusieurs titres. Le CRC en tant qu'organisme professionnel représente l'ensemble des entreprises conchyliques du territoire Bretagne Sud. Par ailleurs, le projet bénéficiera à l'ensemble des conchyliculteurs de Bretagne Sud.

#### **2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Les professionnels seront très largement associés au pilotage du projet au travers de la commission communication. Par ailleurs, les cibles étant diverses d'autres partenaires du territoire seront également associés tels que les collectivités, les acteurs du tourisme,...

### **3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?**

Soumis à une forte pression, la conchyliculture en Bretagne fait l'objet de nombreux conflits d'usage. En travaillant sur une stratégie de communication visant notamment à faire reconnaître la place de la conchyliculture pour le territoire, le projet participe à une gestion équilibrée entre les différents usages.

### **4 - Mon projet est-il viable économiquement ?**

La définition d' une stratégie de communication devrait permettre au CRC d'être plus efficace dans ses actions de communication et plus efficient dans les dépenses afférentes à celles-ci.

### **5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?**

Le projet a vocation à maintenir et développer l'activité conchyicole sur le territoire en donnant plus de visibilité aux produits, aux espaces de vente directe .

### **3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)**

#### **1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?**

La stratégie de communication sera présentée aux membres du conseil du CRC Bretagne Sud. Une fois validée par les membres, la stratégie pourra être présentée à d'autres partenaires tels que la CML, les collectivités locales...

## PRESENTATION FINANCIERE

---

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

**Récupération de la TVA :** Non

**Assujettissement à la TVA :** Non

<b>Dépenses Réelles</b>		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
Prestation Bureau d'étude	20 000.00	75.39
Frais de personnel	5 677.00	21.40
frais de structure	851.55	3.21
<b>Total</b>	<b>26 528.55</b>	<b>100.00</b>

<b>Recettes</b>		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Europe - FEAMP - DLAL	10 611.42	40.00
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	10 611.42	40.00
Autofinancement public	5 305.71	20.00
<b>Total</b>	<b>26 528.55</b>	<b>100.00</b>

## Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

---

**Date :** 25/04/2019

**Pour :** Comité pour avis d'opportunité

**Avis / Décision :** FAVORABLE

**Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL :** 10 611.00 EUR

**Fond mobilisé Region :** 10 611.00 EUR

**Explication / Commentaires :**

Présentation par Frédéric COUDON, vice-président du CRC en charge de la communication

La présentation orale du porteur de projet permet de répondre à un certain nombre d'interrogations des membres de la CML :

- La commission communication du CRC qui réunit plusieurs professionnels du territoire Bretagne Sud est associée à ce travail. Il y a donc bien concertation des conchyliculteurs eux-mêmes.
- Cette première phase d'accompagnement par un bureau d'étude permettra de budgétiser les besoins en réalisation des outils de communication, qui fera l'objet d'une seconde demande de subvention FEAMP, dans le cadre du DLAL.
- Le projet présent est complémentaire à une campagne de communication qui va être déployé à l'échelle nationale.

Les membres de la CML soulignent l'intérêt du projet notamment parce qu'il constitue une démarche complète et structurée et parce qu'il répond à trois enjeux en particulier :

- Rendre plus visible la profession notamment pour préserver les espaces conchylicoles dans le cadre des documents d'urbanisme ;
- Améliorer la cohabitation avec les riverains ;
- Renforcer l'attractivité des métiers : la promotion aquaculture du lycée professionnel maritime et aquacole d'Etel n'est

pas complète cette année (5 élèves inscrits sur 12 places) ;

La directrice du Lycée Professionnel Maritime et Aquacole insiste sur l'importance de ce projet qui répond à une vraie difficulté de recrutement.

Les remarques suivantes sont formulées :

- que le bureau d'étude puisse prendre en compte, dans une phase de benchmarking, l'ensemble des outils existants sur le territoire en matière de promotion des produits et métiers de la conchyliculture : plaquettes et guide produits par les Pays sur les produits locaux, outils déployés par les offices de tourisme du territoire...

- un rapprochement avec le monde agricole paraît intéressant, afin de profiter de leur expérience en matière de promotion des métiers.

Sonia GACHELIN, membre représentant le CRC Bretagne Sud ne prend pas part au débat et au vote.

Avis d'opportunité favorable (à l'unanimité). 8 critères sur 8 sont atteints.

Montant DLAL FEAMP voté : 10 611, 42 €

**Date :** 25/04/2019

**Pour :** Comité pour avis d'opportunité

**Avis / Décision :** FAVORABLE

**Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL :** 10 611.00 EUR

**Fond mobilisé Region :** 10 611.00 EUR

**Explication / Commentaires :**

Présentation par Frédéric COUDON, vice-président du CRC en charge de la communication

La présentation orale du porteur de projet permet de répondre à un certain nombre d'interrogations des membres de la CML :

- La commission communication du CRC qui réunit plusieurs professionnels du territoire Bretagne Sud est associée à ce travail. Il y a donc bien concertation des conchyliculteurs eux-mêmes.

- Cette première phase d'accompagnement par un bureau d'étude permettra de budgétiser les besoins en réalisation des outils de communication, qui fera l'objet d'une seconde demande de subvention FEAMP, dans le cadre du DLAL.

- Le projet présent est complémentaire à une campagne de communication qui va être déployé à l'échelle nationale.

Les membres de la CML soulignent l'intérêt du projet notamment parce qu'il constitue une démarche complète et structurée et parce qu'il répond à trois enjeux en particulier :

- Rendre plus visible la profession notamment pour préserver les espaces conchylicoles dans le cadre des documents d'urbanisme ;

- Améliorer la cohabitation avec les riverains ;

- Renforcer l'attractivité des métiers : la promotion aquaculture du lycée professionnel maritime et aquacole d'Etel n'est pas complète cette année (5 élèves inscrits sur 12 places) ;

La directrice du Lycée Professionnel Maritime et Aquacole insiste sur l'importance de ce projet qui répond à une vraie difficulté de recrutement.

Les remarques suivantes sont formulées :

- que le bureau d'étude puisse prendre en compte, dans une phase de benchmarking, l'ensemble des outils existants sur le territoire en matière de promotion des produits et métiers de la conchyliculture : plaquettes et guide produits par les Pays sur les produits locaux, outils déployés par les offices de tourisme du territoire...

- un rapprochement avec le monde agricole paraît intéressant, afin de profiter de leur expérience en matière de



promotion des métiers.

Sonia GACHELIN, membre représentant le CRC Bretagne Sud ne prend pas part au débat et au vote.

Avis d'opportunité favorable (à l'unanimité). 8 critères sur 8 sont atteints.

Montant DLAL FEAMP voté : 10 611, 42 €

# *Valorisation des savoirs empiriques des professionnels de la mer*

**Pays d'Auray**

**Fonds sollicités :**

Region / Europe - FEAMP - DLAL

**Fiche Action :**

Europe : Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire

**Fonctionnement / Investissement :**

Fonctionnement

## **IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET**

---

**Nom porteur :** Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

**N° SIRET :** 200 049 708 00

**Forme juridique :** Syndicat Mixte

**Nombre d'habitants :** 180

**Nombre de salariés ou d'agents (ETP) :** 19.00

**Montant du budget Annuel en k€ :** 1500.00

**Representant de la structure demandeuse :** LAPPARTIENT David, Président

**Representant technique du projet :** HERRY Juliette, Chargée de mission "Littoral et climat",  
juliette.herry@golfe-morbihan.bzh

**Adresse postale :** 8 boulevard des îles - 56000 VANNES

**Adresse électronique :** juliette.herry@golfe-morbihan.bzh

**Tel :** 0297620303

## **CARACTERISTIQUES DU PROJET**

---

### **1 - Eléments de contexte**

Certains métiers maritimes, comme la conchyliculture, la pêche ou la récolte d'algues sont très dépendants des conditions environnementales du milieu marin. Ils exigent un réel sens de l'observation et une haute technicité. La rudesse de ces métiers justifie le fait que les professionnels qui les exercent ne sont jamais là par hasard. Ils le choisissent souvent par passion.

Au cours de ces dernières décennies, ces métiers ont fortement évolué, contraints par des multiples facteurs, environnementaux économiques et sociétaux. Aujourd'hui ces métiers font face à une baisse d'attractivité et de nombreux savoirs risquent de disparaître, d'être oubliés au fil des départs à la retraite. Pour éviter cette perte des savoir-faire locaux mais aussi pour attirer des jeunes dans ces métiers il nous semble urgent de préserver la « la mémoire des anciens » d'une part au point de vu de pratiques culturelles et d'autre part de savoirs environnementaux. Le savoir empirique des professionnels de la mer nous permettra de mieux appréhender l'évolution des métiers mais aussi les stratégies d'adaptation envisageables face aux risques environnementaux. Pour ainsi les transmettre aux générations futures.

## **2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues**

L'objectif principal du projet MELOEM est de collecter un ensemble de connaissances et d'histoires de vie auprès des professionnels de la mer (conchyliculteurs, pêcheurs embarqués et à pied, récoltants d'algues) afin de les valoriser tout d'abord auprès des professionnels eux-mêmes et ensuite pour être utilisés dans le cadre de leur activité (ex. accueil au chantier, vente sur les marchés). Enfin, pour améliorer l'image de ces métiers auprès de jeunes générations et permettre leur pérennisation sur le territoire.

Les connaissances à préserver et à valoriser sont regroupées en 3 catégories :

- L'environnement marin et son évolution au cours du temps à l'échelle du Golfe du Morbihan (ex. qualité des milieux, espèces, risques côtiers, impact du changement climatique, etc.) ;
- Evolution des métiers, pratiques et usages et transmission des savoir-faire et des connaissances locales
- Evolution des professions maritimes et du rôle des femmes au sein de ces professions

## **3 - Présentation resumée du projet**

Le projet MELOEM est un projet partenarial. Coordinné par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, il sera mené en étroite collaboration avec des chercheurs du laboratoire AMURE (UMR 6308, Centre droit et d'économie de la mer) de l'Université de Bretagne Occidentale, mais aussi avec les représentants des professionnels de la mer (comités régionaux de la pêche et de la conchyliculture), et le lycée maritime d'Etel (professeurs et élèves qui seront associés au travail d'enquête).

Au cours du projet MELOEM, environ 40 entretiens seront réalisés auprès de professionnels du Golfe du Morbihan (conchyliculteurs, pêcheurs embarqués et à pied, récoltants d'algues) de différentes générations. Chaque entretien abordera les connaissances liées à l'environnement marin, aux risques, aux évolutions des métiers, des pratiques et des usages, ainsi qu'à l'évolution du rôle des femmes et des hommes dans les professions maritimes.

L'objectif de ces entretiens est de collecter un ensemble de savoirs empiriques et de faire reconnaître ces métiers comme patrimoine maritime immatériel contribuant à l'identité du Golfe. La réalisation des entretiens permettra de partager ces connaissances à l'aide de différents supports (audio, photo, vidéo, etc.) et principalement diffusés via une exposition itinérante et un livret distribués à tous les professionnels du Golfe du Morbihan. Des ateliers seront également organisés par le Parc à destination des professionnels de la mer afin qu'ils puissent partager leurs connaissances et leurs points de vues. Les services développement économique des EPCI concernées y seront invités afin que les résultats obtenus puissent bénéficier à leur mission en faveur de l'emploi (ex. organisation du forum des métiers de la mer organisé par ces services).

La méthodologie du projet sera élaborée et validée avec les scientifiques du laboratoire AMURE. Ils seront en appui de la personne qui réalisera les entretiens sur : 1/ l'identification des professionnels à rencontrer, 2/ le guide d'entretien, 3/

l'analyse des histoires de vies recueillies et leur valorisation.

Le comité régional conchylicole de Bretagne Sud et le Comité départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan, participeront :

- aux réunions techniques (cotech) et ateliers
- à la définition de l'échantillon
- à des entretiens
- à la rédaction/création des livrables
- à la communication vers les professionnels

#### **4 - Localisation**

##### **Localisation géographique :**

Auray, Crach, Locmariaquer, Pluneret, Saint-Philibert, Sainte-Anne-d'Auray

C.C. Auray Quiberon Terre Atlantique

##### **Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

Communal, Intercommunal, Pays

##### **Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

#### **5 - Résultat attendu**

- Nombre de professionnels enquêtés
- Nombre de professionnels participants aux ateliers / restitutions
- Création d'un livret à destination des professionnels
- Création d'une exposition itinérante

## **6 - Calendrier Prévisionnel**

<b>Echéance</b>	<b>Date</b>	<b>Commentaire</b>
Début du projet	01/09/2019	
Fin du projet	30/04/2021	

## **PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE**

---

### **1 - Critères obligatoires**

#### **1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Le périmètre du projet est le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, sur les pays d'Auray et de Vannes. Le Parc couvre l'ensemble du littoral allant de Saint-Philibert à Ambon.

#### **2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?**

La capitalisation des savoirs des professionnels de la mer est un enjeu qui répond aux objectifs prioritaires 1 et 2 du DLAL FEAMP. Ce projet contribue également aux fiches thématiques n°3 « Améliorer l'attractivité des métiers et créer les conditions d'une installation/transmission facilitée » et n°5 « Favoriser le lien social et l'innovation par le développement de nouvelles formes d'économie » du DLAL FEAMP. Renforcement des capacités des professionnels dans le cadre de la diversification des activités en occurrence de l'accueil.

#### **3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?**

Le projet MELOEM est innovant dans le sens où les savoirs « empiriques » et les connaissances de terrain (entretiens, ateliers, etc.) capitalisés au cours du projet seront directement destinés aux professionnels afin qu'ils puissent, notamment, s'en saisir dans le cadre de la diversification de leurs métiers.

### **2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)**

#### **1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif**

Ce projet permettra de :

- créer du lien entre les professionnels de la mer ;
- créer un réseau de femmes et d'hommes pratiquant l'accueil et/ la vente en direct
- mettre en avant leur rôle de « sentinelle » de l'environnement marin

Les connaissances ainsi collectées bénéficieront d'une manière générale aux professions maritimes, mais aussi à chaque professionnel, ainsi qu'aux structures organisant de l'accueil touristique (ex. maisons d'huître).

#### **2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Oui. Ce projet sera porté par le Parc et le laboratoire AMURE de l'Université de Bretagne Occidentale, en étroite collaboration avec le Comité régional conchylicole de Bretagne Sud, le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins, et les professionnels du Golfe du Morbihan. Les résultats du projet seront mis au service des professionnels en activité et des jeunes générations qui assureront le renouvellement de ces métiers.

#### **3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?**

Il permet de mettre en avant les connaissances relatives à la qualité de l'environnement marin du Golfe du Morbihan tout en identifiant des changements observés localement (évolution de la qualité de l'eau, répartition des espèces,

évolution des stocks, impacts du changement climatique, etc.).

#### **4 - Mon projet est-il viable économiquement ?**

Oui. Ce projet répond à un besoin des professionnels de mieux communiquer sur leurs métiers avec des moyens mis en œuvre peu coûteux et des livrables qui pourront servir à d'autres structures.

#### **5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?**

Les avancées du projet MELOEM seront utiles aux professionnels, car elles permettront d'appuyer :

1/ les offres de diversification développées par les professionnels de la mer, aux chantiers conchylicoles et sur les marchés,

2/ l'attractivité de ces métiers pour les femmes, au regard de l'évolution des pratiques, des mentalités et du rôle des femmes dans les entreprises maritimes.

Les livrables créés au cours du projet permettront également de faire connaître ces métiers et usages traditionnels de la mer auprès du grand public et ainsi d'améliorer leur image.

### **3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)**

#### **1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?**

Les résultats du projet seront diffusés via 3 niveaux complémentaires :

- Diffusion d'un livret auprès des professionnels
- Mise à disposition d'une exposition itinérante
- Organisation d'ateliers avec les professionnels de la mer

## PRESENTATION FINANCIERE

---

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

**Récupération de la TVA :**

**Assujettissement à la TVA :**

<b>Dépenses Réelles</b>		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
Frais salariaux PNRGM	40 000.00	55.17
Frais de fonctionnement (forfait de 15%)	6 000.00	8.28
Frais de déplacement (voiture)	4 000.00	5.52
Frais d'impression	4 000.00	5.52
Frais salariaux CDPMEM 56	6 250.00	8.62
Frais salariaux CRC BS	6 250.00	8.62
prestations graphiques (expo)	6 000.00	8.28
<b>Total</b>	<b>72 500.00</b>	<b>100.00</b>

<b>Recettes</b>		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Europe - FEAMP - DLAL	29 000.00	40.00
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	29 000.00	40.00
Autofinancement public	12 000.00	16.55
Autofinancement privé	1 250.00	1.72
Autofinancement privé	1 250.00	1.72
<b>Total</b>	<b>72 500.00</b>	<b>100.00</b>

## Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

---

**Date :** 25/04/2019

**Pour :** Comité pour avis d'opportunité

**Avis / Décision :** FAVORABLE SOUS RESERVES

**Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL :** 29 000.00 EUR

**Fond mobilisé Region :** 29 000.00 EUR

**Explication / Commentaires :**

Présentation par Juliette HERRY, chargée de mission mer et littoral au PNR du Golfe du Morbihan

Le porteur de projet apporte quelques précisions sur le projet :

Ce projet a pour objectifs de capitaliser la richesse des savoirs des professionnels de la mer et pouvoir la partager, faciliter la transmission à travers les générations. Une personne sera recrutée afin de collecter les connaissances et histoires de vie des professionnels du golfe, à travers une quarantaine d'entretiens. Le laboratoire AMUR de l'UBO accompagnera cette personne dans l'élaboration du guide d'entretien et la méthodologie d'enquête (méthode des récits ou histoires de vie). Jeunes en formation, professionnels en activité ou en retraite.

Des temps collectifs entre professionnels seront organisés afin de favoriser le partage d'expérience

Un livret des connaissances sera produit et distribué à l'ensemble des professionnels du territoire et une exposition

itinérante sera réalisée et pourra être diffusée par exemple à la maison du port à Séné ou le futur Ostréapolis.

Ce projet est une opportunité de créer un réseau d'échange entre les professionnels.

C'est un projet partenarial qui implique le CRC et le CDPMEM, avec une valorisation de frais salariaux par les deux structures.

Des liens seront à faire entre les différents projets qui se déroulent sur le territoire : celui porté par le LPMA d'Etel,

Des réponses sont apportées à un certain nombre de questions posées par les membres de la CML suite à cette présentation orale :

- Sur la possibilité d'élargir le territoire d'étude du projet au-delà des communes du PNR : les professionnels à rencontrer seront identifiés en amont avec le CRC et le CDPMEM et il est évident que ce choix ne s'arrêtera pas aux frontières administratives du PNR.
- Sur le choix du support papier pour le livrable : le papier est un impondérable et répond à une demande des professionnels
- Sur la différence avec des supports vidéo, notamment, qui existent déjà et qui valorisent les savoirs des professionnels : on est plutôt sur une approche par les récits de vie, en incitant les professionnels à parler de sujets qui leur tiennent à cœur, à travers la méthode des récits de vie. Celle-ci vise à faire prendre conscience aux professionnels des ressources construites au cours de sa trajectoire dans une visée émancipatrice et en ce sens constituer des catalyseurs pour l'action
- sur l'articulation avec des associations locales, telles que l'ASPA (l'association de sauvegarde du Patrimoine Arzonnais) qui possèdent des mines d'or d'informations sur le patrimoine culturel maritime local : ce sont des structures avec qui le PNR est en contact, et les associations locales seront bien-sûr sollicitées.
- quel

Lors des échanges, des points d'intérêt du projet sont soulignés :

- dans un contexte de départ massif en retraite et d'un âge moyen des professionnels croissant, la transmission est un enjeu primordial.
- Les professionnels ont subi différents chocs durant de longues années, avec notamment des mortalités d'huitre. Ils ont su rebondir et s'adapter. Il paraît intéressant de comprendre comment ils ont pu résister et intégrer la notion de risque dans leurs pratiques professionnelles, notamment.
- la méthode proposer va bousculer les habitudes et favoriser les échanges entre professionnels.
- l'association du CRC et du CDPMEM au projet est essentielle et donne l'assurance d'un projet réussi et utile aux professionnels.
- Le besoin de valoriser les connaissances des professionnels avait été exprimé déjà lors de la précédente programmation de l'axe 4 du FEP

Cependant, les membres de la CML insistent sur le fait que le rendu de cette étude/enquête ne doit pas s'apparenter à une carte postale figée mais plutôt à un outil dynamique favorisant les échanges. Une attention particulière sera accordée à ce point, d'autant plus que le budget consacré au projet paraît assez élevé.

Sonia GACHELIN, salariée du CRC Bretagne Sud et Ronan LE DELEZIR, membre du bureau du PNR du Golfe du Morbihan ne prennent pas part au débat et au vote.

Avis favorable avec réserves (2 absents, 10 favorables) 8 critères sur 8 atteints.

**Réserves à lever :**

Au regard des coûts engendrés par ce projet, il ne doit pas être seulement une étude, avec la production de livrables. Il



doit être un outil d'animation du territoire, avec des retours faits aux professionnels au fur et à mesure.

Une attention particulière sera accordée aux méthodes d'animation, aux moyens de diffusion des connaissances récoltées et à la pérennité donnée au réseau d'échanges entre professionnels.

## *Caractérisation de l'ensablement du chenal de Saint-Cado*

### **Pays d'Auray**

### **Fonds sollicités :**

Region / Europe - FEAMP - DLAL

### **Axes :**

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

### **Fiche Action :**

Europe : Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production

### **Fonctionnement / Investissement :**

Fonctionnement

## **IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET**

---

**Nom porteur :** Syndicat Mixte de la ria d'Etel

**N° SIRET :** 200 006 302 00

**Forme juridique :** Syndicat Mixte

**Nombre d'habitants :** 47000

**Nombre de salariés ou d'agents (ETP) :** 5.50

**Montant du budget Annuel en k€ :** 617.00

**Representant de la structure demandeuse :** LE QUER Marie-Christine, Présidente

**Representant technique du projet :** CORDELLIER Chloé, Chargée de mission littoral et développement local,  
chloe.cordellier@ria-etel.com

**Adresse postale :** 20, route des 4 chemins 56550 Belz

**Adresse électronique :** chloe.cordellier@ria-etel.com

**Tel :** 02 94 55 25 64

## **CARACTERISTIQUES DU PROJET**

---

### **1 - Eléments de contexte**

La ria d'Etel avec son chenal principal et ses chenaux secondaires constitue un milieu naturel riche et diversifié avec une qualité des eaux à préserver. Ce site appartient au réseau européen de sites protégés Natura 2000. De nombreux professionnels de la mer et des usagers de loisirs nautiques profitent de cet espace.

Autour du chenal de Saint-Cado, secteur nord-est, depuis plusieurs années, les usagers locaux constatent une accumulation de sable dans l'un des chenaux. A terme, cet ensablement pourrait devenir problématique pour le déplacement des conchyliculteurs, des pêcheurs à pied professionnels et de loisirs et des plaisanciers. C'est en effet un chenal de navigation qui permet de se déplacer d'une zone de pêche à pied à une autre, d'aller sur les parcs ostréicoles ou encore de naviguer entre les zones de mouillages et le chenal principal. Il pourrait également faire évoluer les milieux naturels présents de par un effet induit sur la courantologie : augmentation de la surface des vasières, peut-être une détérioration du fonctionnement biologique de la zone de pêche à pied avec diminution de la production de coques et palourdes ou encore modification des herbiers de zostères, habitats d'intérêt communautaire.

A la demande des plaisanciers, des conchyliculteurs et des élus, le Syndicat mixte de la ria d'Etel souhaite donc engager une étude pour caractériser cet ensablement, ses conséquences économiques, sociales et environnementales, et identifier des solutions pour remédier à ce constat. Une première réunion de présentation du projet a eu lieu en mars 2019 à laquelle ont participé le Syndicat ostréicole de la ria d'Etel, l'association de pêcheurs plaisanciers du littoral Belzois et l'association de défense du littoral et des pêcheurs de la ria d'Etel et des communes limitrophes pour s'assurer que tous les partenaires partageaient bien les mêmes objectifs.

## **2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues**

Avec cette étude, le SMRE souhaite caractériser l'état l'ensablement du chenal de Saint-Cado, connaître les évolutions possibles du milieu et identifier des solutions possibles pour pérenniser la navigation et les pratiques des usagers (conchyliculteurs, pêcheurs, plaisanciers) sur ce secteur.

## **3 - Présentation resumée du projet**

Pour répondre au questionnement des acteurs locaux sur l'accumulation de sable dans le chenal de Saint-Cado, l'étude portera sur la caractérisation hydro-morpho-sédimentaire du secteur. Elle proposera, le cas échéant, des préconisations pour maintenir les conditions de navigation. L'étude s'attachera également à apporter les éléments nécessaires à une évaluation des incidences sur les milieux naturels des différentes préconisations.

L'étude comprend 4 volets :

Volet 1 : Caractérisation sédimentaire du site d'étude

- Échantillonnage de sédiments et réalisation d'une carte de répartition sédimentaire
- Cartographie des herbiers de zostères et des parcs ostréicoles pour établir le lien sur la nature des fonds marins et la variabilité spatiale des paramètres granulométriques du site
- Détermination des zones d'accrétion et d'érosion du site d'étude grâce à la réalisation d'un MNT différentiel des bathymétries locales (réalisation par un bureau d'études spécialisé)

Volet 2 : Caractérisation de l'hydrodynamisme du secteur d'étude

- Déploiement de plusieurs courantomètres

Volet 3 : Caractérisation du fonctionnement hydro-morpho-sédimentaire du site

- Ce volet combinera les résultats des deux précédentes actions. Cette synthèse sera présentée sous la forme d'un modèle conceptuel qui permettra de faire le lien entre tous les résultats précédents

Volet 4 : Caractérisation des conséquences économiques, sociales et environnementales de cet ensablement et proposition de solutions techniques pour le rétablissement d'une circulation hydrodynamique locale, le cas échéant

- Identification des conséquences de l'ensablement sur l'ostréiculture, la pêche à pied et les milieux naturels
- Proposition de solutions techniques pour le rétablissement d'une circulation hydrodynamique du site. Il devra notamment être étudié la piste du prélèvement de sable par les ostréiculteurs pour un entretien du chenal (quelle quantité, fréquence, réglementation), ou d'autres techniques de démobilitation de sédiments pour rétablir une circulation hydrodynamique qui favorise « l'auto-chasse » sédimentaire et la réduction des ensablements, ou encore des solutions d'adaptation des pratiques ostréicoles (enlèvement ponctuel des tables). Par ailleurs, l'étude s'attachera à proposer des solutions de gestion du site qui garantissent la prise en compte des milieux naturels et leur préservation.

L'étude fera l'objet de présentation à l'ensemble des partenaires à la fin du volet 3 puis du volet 4 afin qu'elle soit discutée et partagée par tous.

#### **4 - Localisation**

**Localisation géographique :**

Belz

C.C. Auray Quiberon Terre Atlantique

**Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

Intercommunal

**Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

#### **5 - Résultat attendu**

Nombre de livrables : rapport d'étude et un modèle hydro-sédimentaire du secteur de Saint-Cado à Belz

Nombre de mesures de gestion/ solutions opérationnelles préconisées

## **6 - Calendrier Prévisionnel**

<b>Echéance</b>	<b>Date</b>	<b>Commentaire</b>
Caractérisation de l'ensablement des Sant-Cado	02/05/2019	Étude sur 18 mois

## **PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE**

---

### **1 - Critères obligatoires**

#### **1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Le projet se déroule sur la commune de Belz. Le secteur est fréquenté par des professionnels de la mer et des usagers de loisirs nautiques de Belz mais aussi des communes alentours : Locoal-Mendon, Etel, Sainte-Hélène, Plouhinec. Le rayonnement du projet est donc plus large que la commune de Belz.

#### **2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?**

Le projet vise à :

Maintenir des espaces dédiés aux activités de pêche et de conchyliculture

Favoriser le dialogue entre professionnels, les usagers de la bande côtière et les collectivités

Améliorer la qualité des milieux de production (estran et milieux marins)

#### **3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?**

Comprendre le fonctionnement hydro-morpho-sédimentaire du site est une nouveauté pour le secteur de Saint-Cado. Le projet apporterait une plus value par certaines préconisations qui pourraient être proposées également sur d'autres secteurs présentant ce même phénomène d'ensablement.

### **2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)**

#### **1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif**

L'étude est proposée pour répondre :

- Au questionnement des professionnels de la mer, des usagers de loisirs nautiques et des élus
- Au maintien des bonnes conditions de navigation
- A la préservation de la qualité du milieu et des ressources

Les préconisations pour le rétablissement d'une circulation hydrodynamique locale tiendront compte des besoins de l'ensemble des acteurs et de la nécessaire prise en compte des milieux naturels.

#### **2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Le projet implique les conchyliculteurs. Il y a un partenariat avec le syndicat ostréicole de la ria d'Etel et le CRC/le CDPMEM56 pourront bénéficier des résultats de l'étude.

#### **3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?**

Le projet ambitionne le rétablissement d'une circulation hydrodynamique locale qui maintiendrait l'élevage des huîtres sur ce secteur, la zone de pêche à pied ainsi que les herbiers de zostères et autres habitats d'intérêt remarquable. Il participe à une gestion durable des ressources et des milieux.

#### **4 - Mon projet est-il viable économiquement ?**

Le projet ne vise pas à une rentabilité mais à maintenir les usages et fonctionnalités du site. Indirectement, il permet aux ostréiculteurs, pêcheurs à pied et plaisanciers de conserver les usages du site.

#### **5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?**

L'objectif du projet est bien d'apporter des solutions afin de maintenir les activités d'ostréiculture et de pêche à pied professionnelle sur le territoire, ce qui représente 42 établissements (et 95 concessionnaires) et 30 pêcheurs à pied en ria d'Etel.

### **3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)**

#### **1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?**

Les résultats de l'étude seront diffusés aux différents partenaires et seront présentés lors des réunions "mer et littoral" organisées par le SMRE.

## PRESENTATION FINANCIERE

---

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

**Récupération de la TVA :** Non

**Assujettissement à la TVA :** Non

<b>Dépenses Réelles</b>		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
Relevés topo-bathymétriques	5 000.00	20.83
Analyse, étude et modélisation, rapport	19 000.00	79.17
<b>Total</b>	<b>24 000.00</b>	<b>100.00</b>

<b>Recettes</b>		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Europe - FEAMP - DLAL	9 600.00	40.00
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	9 600.00	40.00
Autofinancement public	4 800.00	20.00
<b>Total</b>	<b>24 000.00</b>	<b>100.00</b>

## Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

---

**Date :** 25/04/2019

**Pour :** Comité pour avis d'opportunité

**Avis / Décision :** FAVORABLE

**Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL :** 9 600.00 EUR

**Fond mobilisé Region :** 9 600.00 EUR

**Explication / Commentaires :**

Présentation par Chloé CORDELLIER, chargée de mission littoral et développement local au SMRE, Jean MAHEO, président du syndicat ostréicole de la ria d'Étel, Louis HEYS, vice-président de l'amicale des plaisanciers du littoral belzois, Jean-Baptiste GUILLAS, président de l'Association pour la défense du littoral et des pêcheurs de la Ria d'Étel (A.D.L.P.)

La présentation orale des personnes présentes permet d'apporter les précisions suivantes :

- il n'y a pas de pêche à pied sur le banc de sable
- les ostréiculteurs de la ria d'Étel voient un fort intérêt à pouvoir prélever du sable sur le chenal de Saint-Cado pour renforcer les parcs, cela permettrait de :
  - utiliser du sable local plutôt que du sable de carrière, chargé en polluants ;
  - améliorer les conditions d'exploitation (sol plus meuble, les jambes s'enfoncent moins) ;
  - réduit la turbidité de l'eau et évite ainsi le chambrage de l'huître (poche noire qui se forme)
- la zone d'étude concerne 77 mouillages : ce banc de sable empêche les plaisanciers de sortir à marée basse. Il y a un enjeu de sécurité fort pour la navigation
- L'Etat est bien informé de cette étude mais aucun retour particulier n'a été fait de leur part.

Cette étude paraît tout à fait judicieuse sur plusieurs points :

- Modéliser les différents courants devrait permettre des solutions de gestion adaptée.

- Ce projet est la phase préliminaire d'une étude d'impact qui sera demandée pour le prélèvement de sable.
  - Il pourra être transférable à d'autres territoires qui connaissent une problématique similaire.
- Au regard de l'intérêt de l'étude, il est demandé au SMRE de prévoir une présentation et une diffusion large des résultats de l'étude.

Une recommandation est formulée : il apparait important de bien vérifier l'adhésion de l'Etat rapidement.

Yannick PERRON, directrice du Lycée Professionnel Maritime et Aquacole d'Etel, membre du Syndicat ostréicole de la ria d'Etel, ne prend pas part ni aux débats ni au vote.

Avis favorable (à l'unanimité). 8 critères sur 8 atteints.

Montant DLAL FEAMP voté : 9600 €